

Réf: Dossier N° 106918

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LUSTER CORPORATION »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7E
TRANCHE, Lot 4181, Ilot 332

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/05/2022, et enregistrés au CEPICI le 10/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUSTER CORPORATION »

Objet : VENTE, COMMERCE ET IMPORT-EXPORT DE
CHOCOLAT,

ANACARDE, HEVEA, CAFE-CACAO ET COTON

TRANSFORMATION DE CHOCOLAT, ANACARDE,
HEVEA

CAFE-CACAO ET COTON

ACHAT, VENTE, IMPORT-EXPORT ET
TRANSFORMATION DE

TOUS PRODUITS AGRICOLES OU MATIERES
PREMIERE
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles

et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner
en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et
immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet
social ou

pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE 7E
TRANCHE, Lot 4181, Ilot 332

Dirigeant(s) : Mlle COULIBALY GNELE MINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04161 du 13/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20569/GTCA/RC/2022 du 13/05/2022

